

Madame la Présidente,
mes chers collègues,

Confucius a dit : « Tu ne répéteras pas ce que tu as déjà dit » ... ou quelque chose comme ça ! Voilà pourquoi, pour vous présenter ce budget 2009, j'éviterai de redire cet après-midi tout ce que nous avons dit lors de notre débat d'orientations budgétaires. Pour autant, ce débat que nous avons eu il y a trois semaines a préparé le cadrage et les décisions sur nos dépenses comme sur nos recettes qui ont conduit à ce budget 2009. Il est à mes yeux un **budget possible, adapté à la conjoncture économique et volontaire**.

Pour vous le présenter aussi rapidement mais aussi précisément que possible, je voudrais, chers collègues, successivement examiner avec vous trois points :

1. Le contexte général de ce budget : les conclusions de notre DOB ;
2. Le contenu de ce budget : c'est un budget de combat ;
3. Les conditions d'équilibre financier de ce budget : c'est un budget du possible.

I/ LE CONTEXTE GLOBAL DU BUDGET 2009 :

1/ Son cadre général d'élaboration

- poussée des dépenses d'exploitation à travers, on le reverra dans l'exposé : nos contrats d'exploitation (transports) et la mise en service de nouveaux équipements (assainissement et résidus urbains) ;
- renchérissement des frais financiers ;
- baisse des dotations de l'Etat (-10 M€) = hausse spontanée des recettes de gestion :+10 M€ ;
- pas de hausse possible du taux de taxe professionnelle ;
- des leviers marginaux sur les recettes évoquées lors du DOB avec une majoration globale de 9,3 M€, qui s'appuie sur : + 3 % sur la TEOM (ce qui, pour la valeur locative moyenne sur le territoire communautaire, représente une hausse de + 4 € par an) ; + 10 % sur la redevance assainissement (majoration qui représente 0,89 € par mois et par ménage).

2/ Les objectifs, fixés lors du DOB, ajustés au contexte de crise actuelle

Lors du DOB, une stratégie financière ambitieuse et responsable a été réaffirmée :

- préservation d'une capacité d'autofinancement pour respecter les équilibres d'aujourd'hui et les investissements de demain ;
- maîtrise de la dette ;
- respect des engagements pris sur les politiques communautaires.

Cela nous a conduit à afficher comme cibles pour 2009 :

- 875 M€ de dépenses de gestion (hors charges d'intérêt) ;
- 308 M€ de dépenses d'investissement hors dette (après 341 M€ de réalisation en 2006, 394 M€ en 2007 et 322 M€ en 2008) ;

Il s'agissait d'assurer les conditions d'un atterrissage en douceur après l'accélération, logique, observée en fin de mandat précédent.

Depuis notre DOB et au cours de ces derniers mois, on a malheureusement constaté une accentuation de la crise économique. Elle freine la croissance économique, les revenus, les investissements et le courant d'affaires des entreprises, y compris bien sûr dans notre métropole. Depuis notre DOB, le Gouvernement lui-même a annoncé, à deux reprises, d'ailleurs une dérive du déficit public de l'Etat à la fois pour tenir compte de la chute de ses recettes mais aussi pour aider au soutien de l'activité économique, sinon à sa relance.

Dès lors, face à l'évolution de cette conjoncture très déprimée et à ce contexte général, une question méritait d'être posée. Que devait choisir comme stratégie financière la Communauté urbaine de Lille, dont nous savons combien par ses dépenses d'équipement, elle pèse sur l'économie locale et régionale, et donc sur les entreprises métropolitaines, notamment bien sûr du bâtiment ? Des inquiétudes montent de ces entreprises et de leurs salariés.

L'Exécutif communautaire a estimé que ce message devait être écouté et entendu, et a choisi d'aller au-delà de l'effort initialement prévu en matière d'investissements, pour :

- dynamiser le présent ;
- investir pour l'avenir.

II/ LE CONTENU DU BUDGET 2009 : UN BUDGET DE COMBAT

L'exécutif communautaire ne renie en rien les objectifs affichés lors du DOB et nous avons conscience du poids des engagements pris. Mais face à l'âpreté des conditions économiques qui frappent nos concitoyens, nous choisissons en conscience d'engager une résistance.

C'est donc un budget de combat que je vous propose, mes chers collègues : un budget de mobilisation et qui tienne le cap dans la tempête.

1/ Un budget de mobilisation

Il s'agit de regrouper et de mobiliser nos forces pour jouer ce rôle contra-cyclique qu'attendent les ménages et les entreprises. C'est le cas dans le secteur de l'industrie, du bâtiment rudement touchés, mais aussi dans le tissu tertiaire.

Bien sûr, il est rigoureusement impossible de relâcher l'encadrement des dépenses de gestion, indispensable pour assurer notre capacité à investir pour demain.

Mais nous proposons de revoir notre plan de bataille afin d'accentuer l'effort d'investissement, avec un montant de près de **350 M€** d'investissements injectés dans l'économie locale en 2009. C'est l'élément-clé, la caractéristique forte de ce projet de budget. Il est un budget de mobilisation, d'impulsion, un budget qui se refuse d'être passif, un budget qui veut être actif, qui justement stimule l'activité économique. C'est ce que j'appelle dynamiser le présent.

2/ Un budget qui investit pour l'avenir car il affiche le cap de priorités fortes qui sont structurantes

En cela nous affichons notre respect des engagements au service des habitants puis dans notre programme.

- Les grandes priorités métropolitaines sont au nombre de quatre, avec le développement économique, l'habitat, la ville renouvelée-ANRU et les transports collectifs. Les budgets dédiés à ces politiques prioritaires augmenteront en 2009 de 43 M€ en investissement et de 11,4 M€ en fonctionnement.

a/ **Le développement économique** voit ses crédits globalement augmenter de 14,5M€ pour atteindre 78M€ .

Rien qu'en investissement, les crédits sont en hausse de 27% avec des efforts marqués sur les pôles d'excellence (28,4 M€), mais aussi la réindustrialisation du site Selnor (4,2 M€) ou le projet 1 000 ha avec plus de 18,5 M€.

b/ Le budget **habitat** est quant à lui quasiment doublé pour atteindre 34 M€. En investissement, l'effort est de + 114%. Aux efforts consacrés à la mise en œuvre du PLH (pour plus de 20,4 M€) ou de l'aménagement des zones d'habitat, j'ajouterai les 25 M€ d'engagements hors budgets contenus dans la nouvelle convention EPF.

c/ En complément du volontarisme sur l'habitat, des crédits conséquents sont alloués à la politique de **Ville-Renouvelée-ANRU et centres-villes**. Globalement, le montant de 55 M€ est atteint avec une hausse de 44 % en investissement et un doublement des crédits en fonctionnement.

d/ Enfin, la politique des **transports** augmente globalement de 4 M€ pour atteindre 192 M€. Vous noterez une légère baisse en investissement due au cycle d'investissement sur cette politique : fin des travaux à la gare Lille Flandres, au pôle d'échange d'Armentières ou de Tourcoing. Mais l'engagement de LMCU est ferme ; preuve en sont les moyens alloués au plan vélo ou au pôle d'échange de Don Sainghin, avec aussi le lancement simultané de plusieurs LAHNS ou des études sur les rames à 52 mètres.

Dans l'immédiat on notera surtout la progression de la participation au SMT qui atteindra 153 M€ (en liaison avec le désengagement du Département mais aussi avec la prise en charge des emplois *sécurité*), auxquels il faudra ajouter les 12,6 M€ de compensations tarifaires.

Ces politiques prioritaires concentreront ainsi en 2009, en additionnant le fonctionnement et l'investissement, plus de 360 M€ et représenteront 44 % des dépenses d'équipement.

- Mais il faut aussi avoir en tête qu'au sein, mais aussi à côté, de ces politiques hautement prioritaires, une part conséquente est allouée aux crédits de grandes compétences de notre communauté urbaine, à savoir : la voirie et le foncier.

a/ Ainsi, si la **voirie** de proximité et des grandes infrastructures mobilise près de 90 M€, dont 75 M€ en investissement, le montant global atteint en réalité près de 116 M€ en y ajoutant la voirie de projet (liée aux projets économiques ou d'habitat par exemple).

b/ Mais c'est surtout la **politique foncière** qui est ventilée au sein des politiques en suivant la logique projet, pour atteindre le montant global de 76 M€. Il faut bien évidemment y ajouter les engagements au titre des nouvelles conventions EPF habitat et développement économique.

- Bien évidemment, si notre communauté affiche et abonde par ses crédits des priorités fortes, parce qu'elles sont structurantes pour notre métropole, LMCU n'oublie pas de poursuivre parallèlement son action sur les autres politiques en respectant ses engagements au service de la population.

Celles-ci voient donc leurs moyens garantis, fussent-ils évidemment encadrés pour assurer le développement des priorités.

a/ En **assainissement**, il y a une légère augmentation globale des crédits au terme d'un chassé-croisé entre une diminution des crédits en investissement, compensée par une hausse en fonctionnement, afin d'assurer l'exploitation des stations d'épuration et le traitement des boues.

b/ A l'inverse, les grands équipements CVO (pour 7,2 M€ en 2009) et CVE imposent une hausse de l'investissement un peu plus significative sur la politique **de propreté et résidus urbains** (pour 17,8 M€), avec quand même une compétence qui lève en 2009 un crédit budgétaire global de 148 M€.

c/ Enfin, le **sport, la culture et la politique de grands événements** augmentent de 3 M€ globalement.

Je soulignerai ici l'effort sur le plan piscines avec 2,5 M€ en fonctionnement et 2,8 M€ en investissement pour lesdites piscines, ce qui s'ajoute à :

- une subvention politique sportive en hausse portée à 3 M€ ;
- pour la culture, l'essentiel des crédits concerne le musée d'art moderne : 7,2 M€ en investissement et 1,8 M€ de subvention versée, à laquelle il faut ajouter les charges de gestion courante et la subvention en nature à l'association.

Le budget des grands événements atteindra quant à lui plus de 1,4 M€ (dont 0,9 M€ pour l'événement Lille 3000).

III/ LES CONDITIONS D'EQUILIBRE DU BUDGET

Voilà balayé le contenu du budget et des ambitions communautaires pour la campagne 2009. Avec ce budget, compte tenu du ralentissement économique et malgré la réduction des dotations de l'Etat, Lille métropole va assumer son rôle de machine à investir. Le contexte nous impose une riposte mais celle-ci, fût-elle adaptée à la situation et à nos capacités financières, n'en nécessite pas moins des ajustements. Ils sont de 4 ordres :

1/ Tout d'abord, il a fallu tenir compte de la forte poussée des dépenses de gestion du budget transport qui subit la dernière étape du désengagement du Département (- 5,8 M €), le coût d'exploitation des cent bus supplémentaires et la charge en année pleine des emplois-sécurité. La ponction qui en résulte sur le budget général s'élève en 2009 à plus de 15 M€. Pour y parvenir, il a fallu réduire d'autres prélèvements sur le budget général : ainsi, la redevance eaux pluviales, versée au budget assainissement est fixée à 7 M€ et diminue de 2,9 M€ par rapport à 2008.

2/ Deuxièmement, des ajustements sur les recettes ont été validés suite au débat d'orientations budgétaires. Nous en avons largement débattu, je n'y reviens pas. J'insisterai par contre sur le renforcement de l'équité fiscale qui est le corollaire de la hausse décidée sur le prix de la redevance assainissement.

Tout d'abord, une réflexion sur une tarification sociale sera mise en application dès 2009 afin de favoriser les ménages les plus en difficulté.

Par ailleurs, si le tarif dégressif, dont bénéficiaient uniquement les grandes entités et non les ménages, sera progressivement supprimé, il ne s'agit pas de pénaliser les entreprises. Ainsi un régime transitoire de 10 ans sera mis en œuvre pour les plus gros consommateurs.

3/ Malgré cela, l'épargne nette sera significativement ponctionnée. Elle passera ainsi de 38,8 M€ en 2008 à 25 M€ en consolidé. Mais avec seulement 1,3 M€ sur le budget général. Nous arrivons là à un équilibre très étroit, il faut que chacun en soit conscient.

4/ Enfin, la dernière variable d'ajustement, l'emprunt, sera davantage mobilisé en 2009. Nous pouvons le faire, ne serait-ce que parce qu'en 2008, l'appel à l'emprunt a pu être limité à 85 M€. Cette année, la détente de l'effort d'investissement s'est ajoutée à l'apport de recettes exceptionnelles en investissement (une cinquantaine de millions de remboursement de TVA).

L'endettement s'est donc réduit sur 2008 pour avoisiner les 1,6 Md€. Mais il devrait rebondir en 2009 pour rejoindre le niveau 2007 du fait des engagements que nous nous apprêtons à prendre.

En conclusion, quelles sont les caractéristiques de ce budget offensif ?

- Le rappel des équilibres, c'est vous dire que nous présentons aujourd'hui un budget global de 1 482 M€. Face au faible dynamisme des ressources, nous n'avons d'autre choix que de limiter la hausse des dépenses de fonctionnement et de maîtriser les inscriptions en investissement au niveau des capacités de réalisation. Il s'agit de renforcer la sincérité budgétaire et de garantir un autofinancement suffisant.
- Mais ce budget représente avant tout des interventions concrètes au service des habitants et des entreprises de la métropole.

C'est l'occasion de mettre en avant les priorités du mandat, mais aussi le poids de charges en partie incompressibles. Parmi ces charges, permettez-moi d'insister sur la rigidité de nos charges, au-delà des contrats d'exploitation, que constituent la participation au SDIS (pour 44,8 M€) et les versements aux communes (attribution de compensation et DSC, dont l'enveloppe augmente de + 1,6 %), qui pèsent pour 240,3 M€.

Chers collègues, chacun sait que l'évolution des dépenses que je vous propose n'est pas prolongeable avec ce que nous savons de l'évolution spontanée de recettes.

Ce budget est possible cette année. Il est sans doute nécessaire par rapport à l'évolution de la conjoncture. Il sera incontestablement utile pour l'économie locale, pour nos entreprises et pour l'emploi : un tel volume d'investissements, tant de travaux lancés ou réalisés, c'est un ballon d'oxygène lorsque l'économie réelle se ralentit. Notre établissement public joue son rôle. S'il était récessif, s'il décidait de freiner ses investissements, il ajouterait de la crise à la crise ! En étant expansif, il atténuera la crise, il jouera son rôle d'abord de locomotive économique (on remet du charbon ou de l'énergie dans le moteur de l'économie locale) mais aussi d'amortisseur social.

Cela dit, au-delà de ce budget 2009, nous ne pouvons, nous ne pourrions maintenir ce rythme d'équipements sans revoir les conditions de notre équilibre financier, ce qui suppose d'avoir une réflexion sur nos recettes à venir (et nous l'avons largement évoqué lors de notre débat d'orientations budgétaires) et / ou surtout sur nos dépenses. A cet égard, nous devons impérativement mettre à profit les mois qui viennent pour rechercher des économies tous azimuts, à commencer par mener des audits approfondis sur nos grands contrats d'exploitation (transports, eau et assainissement, résidus urbains), dont je rappelle qu'ils pèsent pour 45 % sur nos dépenses de gestion, et combien ils grèvent, par leur évolution, nos marges de manœuvre annuelles.

Je l'ai dit et le redis volontiers : nous pouvons nous offrir ce budget 2009, il est compatible avec nos capacités financières, il est adapté à un contexte économique et social, comme à l'état de nos engagements et affiche des moyens forts pour nos priorités !

Mais à partir de lui, maintenant, il me paraît de bonne gouvernance qu'ensemble nous affinions notre travail (que j'annonçais lors du débat du DOB) sur les enveloppes-cibles de nos projets d'investissement pour les années à venir. C'est ce travail auquel, à partir de maintenant, en prenant appui sur les grands débats (hier l'habitat, demain les transports), nous devons nous attacher. C'est, Madame la Présidente, chers collègues, notre tâche prioritaire pour le semestre à venir. Ce serait un acte majeur de lisibilité politique et de programmation financière. Ce sera un moment-clé, mais indispensable, de gouvernance.

Chers collègues, continuons le travail !